

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE-TCHAD

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 001/PR/PM/MPE/HCN /CSTP/2017

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

N'Djamena le 4/4/17

Compte rendu

Cabinet du Ministre du Pétrole et de l'Énergie.

Il s'est tenue ce jour 4 avril 2017 une réunion au bureau du Ministre du Pétrole et de l'Énergie.

Etaient présents :

Le Ministre du Pétrole et de l'Énergie : Me Béchir Madet ;

Le SG : Mahamat Adoum ;

Père Madjiro 1^{er} Vice-président de l'Itie : président du comité de plaidoyer ;

Mr Yolla Zongré : 2^{eme} vice-président ; membre du comité ;

Mme Amina Mahamat STP : membre du comité.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1/Publication des contrats

2/Le cadastre pétrolier ;

3/Feuille de route sur la Propriété réelle.

Concernant le Premier Point :

Le Président de la Commission a expliqué au Ministre du non publication des contrats sur le Site Web bien que des engagements écrits ont été pris par deux membres du Gouvernement.

Nonobstant cet engagement le gouvernement devra avoir une politique claire sur la publication des contrats avant la période de la validation prévue au 1^{er} septembre 2018 : à savoir mettre en place un mécanisme ou un planning pour qu'au fur et à mesure, une approche de publication des contrats pétroliers soit retenue.

Selon le Ministre du pétrole, l'engagement pris sera respecté cependant il y a les clauses de confidentialité à respecter pour le moment ; une réunion sera organisée avec les Entreprises pétrolières concernées pour étudier la faisabilité ; et aussi tirer les expériences des autres pays membres de l'ITIE.

Concernant le Cadastre Pétrolier

D'après le Ministre le projet est déjà disponible. Le cabinet a déjà fait les 1^{ers} travaux : à savoir :

Le bloc ; les coordonnées ; le No de chaque bloc ; la superficie ; genre de contrat etc...

Compte tenu de l'avancement des travaux ; les données disponibles peuvent être déjà publiées sur le Site web du Ministère.

Par ailleurs un service de cadastre a été créé au sein du Ministère pour centraliser les données par société et par bloc.

Entretemps les informations disponibles peuvent être déjà améliorées et publiées.

Le Ministre a confirmé que le cadastre pétrolier sera disponible au courant de l'année 2018.

Feuille de route pour la propriété réelle

Un compte rendu a été fait au Ministre pour lui permettre de soulever le problème au niveau de la hiérarchie. Il a été convenu de lui soumettre une fiche explicative.

Par ailleurs il a été prévu la nomination d'un point focal pour les remplissages des formulaires et les informations contextuelles.

Commencée à 15h la réunion a pris fin à 16h30m

Le rapporteur


Mme Amina Mahamat



Le Président du Comité


Abbe Raymond Madjiro

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 0001 /PR/PM/MPE/HCN/STP/17

N'Djamena le 13 avril 2017

Compte rendu de la session du Haut Comité National de l'ITIE Tchad

Ordre du jour

1. Examen des TDR pour le recrutement d'un administrateur indépendant en vue de produire les rapports de conciliation 2015 et 2016
2. Suivi des recommandations contenues dans les rapports de conciliation ;
3. Examen des projets de textes de l'ITIE
4. Projet de budget de l'exercice 2017
5. Divers : présentation de nouveaux membres du HCN

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président de la séance a fait remarquer que pour siéger valablement, il faudrait qu'au moins la moitié des différents collègues soit présente à la session.

1. Présentation du projet des TDR

Présentant le projet des TDR ; l'expert des finances et Audits du STP a indiqué que c'est un document standard proposé par le Secrétariat International de l'ITIE. Ledit document a plusieurs options dans la démarche de production du rapport :

- a) l'étude de cadrage fait par un cabinet indépendant,
- b) le rapport de conciliation par un administrateur indépendant ;
- c) ou bien un seul cabinet fait les deux rapports (l'étude de cadrage et le rapport de conciliation).

Le groupe multipartite joue un rôle dans l'élaboration desdits rapports.

Le HCN a choisi l'option qu'un seul cabinet élabore les deux rapports.

Dans le document proposé, il y a des parties qui sont standard. Ce qui est demandé, c'est que le groupe multipartite alimente le contexte, les objectifs et la partie calendrier.

La question soulevée, est-ce que les TDR doivent répondre aux exigences ITIE 2013 ou celles de 2016 ?

Après débats il a été convenu que les exigences appliquées seront celles de la Norme 2016. Le TDR a été adopté après intégration des amendements et commentaires.

2. Suivi de recommandations issues des rapports de conciliation

Il s'agit entre autres de :

- Rencontrer les Ministères du Pétrole et celui des Mines et leur exposer le problème du cadastre minier, pétrolier et du code minier,
- Porter à la connaissance des décideurs, l'urgence de mettre en place la feuille de route sur la propriété réelle surtout la partie prévue pour 2017
- Aussi il a été demandé à chacun des membres du HCN, en fonction du lieu où il exerce (ministère, entreprises,) d'assurer le suivi des recommandations issues des différents rapports.

Sans perdre de vue les problèmes de collectes des données par les points focaux ; de l'intégration de l'ITIE dans le système du gouvernement.

3. Budget 2017

Avant d'aborder le fond du problème, quelques questions ont été soulevées : la question du contrat de travail : les experts ne sont pas soumis aux impôts sur les revenus des personnes physiques (IRPP) ni l'Institution ne paie la charge patronale.

Après échanges, la Coordinatrice a été mandatée pour vérifier ce qui devrait être fait pour qu'ITIE soit en règle vis-à-vis de l'Administration du travail.

Comptable public : il demande une indemnité de 400 000 frs / mois mais le bureau lui propose 350 000 frs/ mois. Réagissant à cela, un membre du HCN soutient que ce n'est pas au comptable de fixer ses indemnités. Sur ce qui est proposé, il a été suggéré à la Coordination de l'ITIE d'éclater en prime de caisse, indemnités de sujétions, prime de déplacement, etc...

Lorsque le comptable sera nommé, il doit prêter serment devant la Cour suprême.

Dans les échanges, il apparaît que l'ITIE a des statuts ambigus. Il faudrait voir avec les institutions ayant un statut semblable et copier leur manière de fonctionner et faire approuver par le HCN.

La question de la prise en charge de la santé des agents a aussi été soulevée.

Questions des salaires

Il y a eu une discussion sur les salaires des experts. La Coordination fait une proposition pour tenir compte des différentes propositions : proposer un salaire de base plus les indemnités pour aboutir au montant qui est payé actuellement.

Sur le budget même, les postes caisse, entretien du local, Internet ont été modifiés. Pour ce qui concerne la proposition d'acheter un véhicule pour le comptable, économiquement, le contexte ne permet pas de le maintenir dans le budget.

Après ces différents échanges, le budget a été approuvé à hauteur de : neuf cent vingt un millions quatre cent quatre-vingt mille huit cent trente un (921 480 831) frs en recettes et en dépenses.

4. Projets de texte

Plusieurs projets de textes ont été soumis pour examen avant leur transmission au ministère du pétrole. Il s'agit entre autres de :

- Projet de décret portant institution du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives (ITIE)
- Projet d'Arrêté portant organisation et Fonctionnement des Organes du mécanisme de mise en œuvre et du suivi de l'Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- Projet d'Arrêté portant institution, composition et attributions des Comités Régionaux du mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- Projet de Règlement Intérieur du Haut Comité National.

Tous ces textes ont été amendés et approuvés par les membres du Haut Comité National

5. Divers

Deux nouveaux membres ont été présentés :

Il s'agit de :

Mme Amina Ikemer, représentant la Cour des comptes ;

Mr Banhoudel Mékondo Frédéric, représentant du GRAMP/TC

La réunion a duré deux jours : le 13 et le 14/04/2017

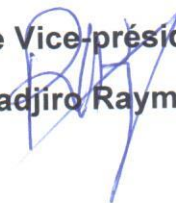
Ndjamena, le 14 avril 2017

Le Rapporteur

Banhoudel Mékondo Frédéric



Le Vice-président
Madjiro Raymond



REPUBLICQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE-TCHAD

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 803/PR/PM/MPE/HCN /CSTP/2017

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

N'Ndjamena, le 16/5/17

Compte rendu de la Réunion à la Présidence de la République

Il s'est tenu ce jour 16 Mai 2017, une réunion à la Présidence de la République sous l'égide de Mr le Secrétaire General de la Présidence. Ont pris part à cette réunion :

- M. Nagoum Yamassoum, Secrétaire General de la Présidence de la République ;
- M. Issa Ali Tahir, Secrétaire General Adjoint de la Présidence de la République ;
- M. Etienne Allingué, Conseiller Technique à l'Economie et au Développement Touristique à la Présidence de la République ;
- L'Abbé Madjiro, Vice-Président HCN, Président du Comité de Plaidoyer ;
- M. Yolla Zongre, 1^{er} vice-président, membre du comité et
- Mme Amina Mahamat, coordinatrice Nationale de l'ITIE, membre du Comité.

L'objet de cette rencontre était de porter à la connaissance des plus proches collaborateurs du Chef de l'Etat le plaidoyer du Comité sur les observations et commentaires contenus dans les rapports de conciliation de l'Itie, poser des jalons du travail relatif à la mise en exécution de la feuille de route sur la propriété réelle et informer des difficultés en moyens de travail qu'éprouve l'ITIE-Tchad.

Prenant la parole, le Président du comité a tout d'abord remercié les collaborateurs du Chef de l'Etat pour avoir accepté la tenue de cette rencontre malgré la charge de leur agenda. Il a ensuite longuement parlé des actions jusqu'ici menées par l'ITIE-Tchad, des réformes institutionnelles à faire aboutir pour se conformer à la nouvelle Norme Internationale 2016 de l'ITIE et le non-respect de certains engagements relatifs à la politique de publication des contrats. Il a également informé des difficultés financières qu'éprouve l'ITIE-Tchad, quant à la réalisation de certaines de ses activités.

Le Président du Comité a porté à l'attention du SG/PR et de ses collaborateurs, que le Tchad sera réévalué en Septembre 2018 par le Secrétariat International de l'ITIE afin de s'assurer que le Pays demeure encore «Conforme à l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives » depuis la dernière évaluation qui remonte à 2013.

Concernant la situation financière ; le comité a fait remarquer que les activités de l'ITIE-Tchad sont supportées à 80% par la subvention de l'Etat, malheureusement le Trésor Public n'arrive pas à honorer les engagements.

Sur les 119 activités prévues sur le plan d'action triennal (2015-2017) seulement 55 activités ont été exécutées à nos jours, faute des moyens mis à sa disposition.

Il a été convenu avec les partenaires que la production des deux rapports de conciliation 2015 et 2016 prévue pour la fin de l'année 2017, devrait être entièrement prise en charge sur le budget de l'Etat Tchadien.

Il a été fortement demandé au Secrétariat General de la Présidence de faire le plaidoyer de l'ITIE-Tchad auprès du Ministère des finances pour pouvoir débloquer la situation financière d'ici septembre 2017.

Quant aux réformes Institutionnelles à mener conformément à la Norme 2016, l'appui des collaborateurs du Chefs de l'Etat a été sollicité. Ces reformes concernent :

- le début de l'exécution de la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle ;
- Le projet pilote sur la commercialisation des matières premières ;
- le cadastre minier et pétrolier ;
- l'amendement de l'ancien code minier et pétrolier conformément aux nouvelles exigences ;
- la politique de publication des contrats pétroliers et miniers ;
- l'inaccessibilité du contrat Glencore(2014).

Le Secrétaire General de la Présidence a pris bonne note des différentes doléances ; il a expliqué la conjoncture actuelle difficile du Pays qui ne permet pas au Trésor Public d'honorer tous ses engagements. Toutefois, il a rassuré que des instructions seront données au Ministre des Finances pour faire de son possible afin que notre Tchad conserve le statut de « Pays conforme » en 2018.

Le SGP a demandé à ce que l'ITIE –Tchad réfléchisse sur un mécanisme lui permettant d'acquérir des ressources sûres et pérennes, afin réduire sa dépendance vis-à-vis du Trésor Public, en citant comme exemple une péremption à une taxe prévue.

Parlant du prêt Glencore, il sera restructuré et rendu public très prochainement.

Le Secrétariat General de la Présidence s'est engagé à toujours utiliser l'argumentation de l'ITIE comme effort sur la bonne gouvernance.

C'est sur une note de satisfaction que la réunion, qui a débuté à 14h30mn, a pris fin à 16h30mn.

Le Rapporteur


Mme Amina Mahamat



Le Président du Comité


Abbe Raymond Madjiro

REPUBLICQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 004 /PR/PM/MPE/HCN/STP/17

**Compte rendu de la réunion du bureau du Haut Comité National de l'ITIE Tchad
du 18 mai 2017**

Ordre du jour

1. *Etat d'avancement ITIE Tchad*
2. *Rapport d'avancement annuel*
3. *Revue des activités à réaliser*
4. *Divers : compte rendu des différents plaidoyers*

1. Etat d'avancement ITIE Tchad

Après la session, il n'y a pas eu beaucoup d'activités qui ont été menées par la Coordination. Ce qu'il faut relever, c'est la situation financière catastrophique de l'institution. Il y a un suivi qui a été fait pour trouver les ressources nécessaires au fonctionnement. Comme résultat, il y a eu 52 millions qui ont été promis par le trésor public.

Par rapport à l'avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet indépendant pour l'élaboration du rapport de conciliation, il y a eu quatre (04) cabinets qui ont répondu à l'appel. Il s'agit de : KPMG, 3M, Ferlings, Moorese Stephens.

Il reste à écrire à la Direction générale des marchés publics pour programmer une réunion afin de sélectionner le cabinet qui va élaborer le rapport.

En ce qui concerne l'ex agent comptable, il a accepté le contrat de travail avec comme rémunération mensuelle de 300 000 toutes charges comprises.

Les textes adoptés lors de la dernière session ont été transmis au ministère du pétrole mais le ministre n'a pas réagi jusque-là. Faut-il envoyer une lettre de rappel ?

REPUBLICQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 004 /PR/PM/MPE/HCN/STP/17

**Compte rendu de la réunion du bureau du Haut Comité National de l'ITIE Tchad
du 18 mai 2017**

Ordre du jour

1. *Etat d'avancement ITIE Tchad*
2. *Rapport d'avancement annuel*
3. *Revue des activités à réaliser*
4. *Divers : compte rendu des différents plaidoyers*

1. Etat d'avancement ITIE Tchad

Après la session, il n'y a pas eu beaucoup d'activités qui ont été menées par la Coordination. Ce qu'il faut relever, c'est la situation financière catastrophique de l'institution. Il y a un suivi qui a été fait pour trouver les ressources nécessaires au fonctionnement. Comme résultat, il y a eu 52 millions qui ont été promis par le trésor public.

Par rapport à l'avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet indépendant pour l'élaboration du rapport de conciliation, il y a eu quatre (04) cabinets qui ont répondu à l'appel. Il s'agit de : KPMG, 3M, Ferlings, Moore Stephens.

Il reste à écrire à la Direction générale des marchés publics pour programmer une réunion afin de sélectionner le cabinet qui va élaborer le rapport.

En ce qui concerne l'ex agent comptable, il a accepté le contrat de travail avec comme rémunération mensuelle de 300 000 toutes charges comprises.

Les textes adoptés lors de la dernière session ont été transmis au ministère du pétrole mais le ministre n'a pas réagi jusque-là. Faut-il envoyer une lettre de rappel ?

Après ce point fait par rapport aux activités quelques questions ont été soulevées par les membres du bureau :

Pourquoi le compte-rendu de la session n'est pas disponible ? Le rapporteur est nouveau. Il va entrer en contact avec le rapporteur adjoint qui a pris aussi des notes. Le compte rendu sera finalisé et approuvé à la prochaine session.

Sur la situation financière : il faudrait voir les besoins immédiats à satisfaire par rapport à la promesse du trésor. Il faut une certaine rigueur pour gérer cette avance.

Sur la situation de l'ex-comptable, il ne faut pas rester dans le flou. Si une manière consensuelle a été trouvée pour arrêter son contrat, il faut clarifier le processus de liquidation de ses droits sociaux passés. Il faudrait donc calculer ses droits et les lui présenter pour qu'il signe. Ses droits peuvent être libérés lorsqu'il y aura des disponibilités.

Le comptable public affecté a accepté les indemnités de 350 000 par mois.

2. Rapport d'avancement annuel

Avant de présenter le rapport, l'équipe technique a fait un cadrage précisant que le rapport doit parvenir au Secrétariat international de l'ITIE avant fin juin 2017.

Après cela, le draft du rapport a été présenté par le secrétariat technique. Quelques amendements ont été faits par les membres du bureau du HCN.

Les points d'attention dans le rapport concerne le suivi des recommandations. Il s'agit du code pétrolier, de la base de données sur les entreprises opérant dans le domaine pétrolier. Pour ce dernier point, le rapporteur a été mandaté de contacter un informaticien qui pourrait proposer une base de données sous Access afin d'éviter que cette recommandation ne revienne dans le prochain rapport.

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, une prochaine réunion est prévue pour le jeudi 1^{er} juin 2017 à 9 heures.

N'Djaména, le 19 mai 2017

Le 1^{er} Rapporteur

Banhoudel Mékondo Frédéric



Le 1^{er} Vice-président

Abbé Madjiro Raymond

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
N° 005 /PR/PM//MPE/CSTP/17

N'Djamena le 08 juin 2017

Compte rendu de la session du Haut Comité National de l'ITIE Tchad

Après la présentation de l'ordre du jour, le président de la séance a vérifié si chaque collègue est représenté à la réunion. La constatation de la représentativité des collègues permet que la session se tienne normalement.

Ordre du jour

1. *Adoption de du compte rendu de la session d'avril 2017*
2. *Présentation et adoption du rapport d'activités 2016*
3. *Compte rendu des rencontres de plaidoyers du suivi des recommandations*
4. *Divers : appel à manifestation d'intérêt ; projet pilote « propriété réelle » ; etc...*

1. Adoption du compte rendu de la session d'avril 2017

Le compte rendu de la session qui s'est tenue du 13 au 14 avril a été approuvé après quelques amendements de formes.

2. Présentation et adoption du Rapport annuel d'avancement des activités 2016.

Après la présentation du rapport annuel d'avancement des activités ITIE-TCHAD pour l'année 2016, et à l'issue des échanges sur l'auto-évaluation générale des performances, les réponses aux exigences et le suivi des recommandations du dernier rapport de conciliation, les participants à la session ont adopté ledit rapport. Après son adoption, il a été demandé au Secrétariat Technique Permanent de procéder à sa présentation au grand public à travers les médias locaux pour une large diffusion avant sa mise en ligne prévue pour le 15 juin 2017.

3. Compte rendu des rencontres de plaidoyers du suivi des recommandations



Le bureau du HCN a mis en place un groupe de travail pour assurer le suivi des recommandations. Quelques rencontres de plaidoyers ont été organisées par le groupe, ci-dessous résumées :

- **SHT** : rencontre avec la Directrice générale adjointe. Elle rassure que la SHT est sensible au travail de l'ITIE Tchad. Par contre, pour la demande d'avoir un point focal au sein de la SHT, la direction générale souhaite mener ce rôle en attendant une organisation interne. Sur la commercialisation faite par la SHT, l'équipe de collectes de données est interpellée. Le remplissage du formulaire ;
- Est-ce que la SHT ne pourrait-elle pas aider à financer une étude pour analyser le contrat de partage de production.
- Question concernant le contrat Glencore : dans quelle mesure la SHT pourrait-elle aider à clarifier les choses ?
- **Présidence de la République** : L'équipe de plaidoyer a rencontré le Secrétaire Général de la Présidence et son adjoint et un conseiller économique. L'équipe a présenté l'ITIE-Tchad et a par la même occasion présenté une demande pour un appui pour débloquer les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des activités. En réaction, le SGP a compris notre difficulté qui est liée à la tension de trésorerie actuelle de notre pays. Pour la pérennité de l'institution, le SGP suggère une réflexion sur l'instauration d'un fond par des retenues comme ça se fait pour les autres structures. Pour l'instant, lorsqu'on demande des ressources au ministre des finances, sa réaction est toujours négative. Or, le retard pris dans la mise en œuvre du plan d'action ne permet pas de respecter les échéances.
- Le rapport est une conditionnalité pour l'appui de la Banque mondiale et du FMI. Lorsqu'une mission de ces institutions arrive, elle le rapport ITIE. C'est à ces moments que le ministère des finances réagit et parfois c'est trop tard pour mettre en œuvre les activités. Si le Tchad perd son statut de membre de l'ITIE, il connaîtra des problèmes pour avoir des appuis extérieurs.

Par rapport à la SHT : il faut travailler à ce que les parts données à Glencore soient publiées.

Comme faire pour assurer à l'ITIE un minimum de financement ? en interne, il faut réfléchir pour faire des propositions au gouvernement. Ne faudrait-il pas mettre en place une petite commission pour réfléchir dessus ?

Divers : l'Avis de manifestation d'intérêt est transmis à la Direction générale des marchés publics pour avis. Après cela, les activités vont être lancées.

Projet pilote pour la commercialisation des matières premières : il faut que la commission créée à cet effet reprenne le document.

Projet pilote propriété réelle : après la sensibilisation, un atelier, il faut préparer une fiche au ministre du pétrole pour faire monter l'information au haut niveau (conseil de cabinet) en expliquant les différentes phases.

Fait à Ndjamena le 08 Juin 2017

Le Président de la séance

MADJIRO RAYMOND



- Liste de présence



Le Rapporteur

BANHOUEL Mékondo Frédéric



REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 006 /PR/PM/MPE/HCN/STP/17

**Compte rendu de la réunion du bureau du Haut Comité National de l'ITIE Tchad
du 27 juillet 2017**

Ordre du jour

1. *Compte rendu de la rencontre avec la mission de la Banque mondiale*
2. *La politique des données ouvertes*
3. *Point sur l'ITIE (transparence dans la commercialisation des matières premières, etc.)*
4. *Renouvellement des membres du HCN*
5. *L'autoévaluation de l'ITIE*

1. Compte rendu de la rencontre avec la mission de la Banque mondiale

Une mission de la Banque mondiale est venue pour aider le Tchad dans le collectif budgétaire. La mission a profité de son passage pour venir écouter, suivre ce que fait ITIE-Tchad. La mission voudrait aussi comprendre les priorités, les défis et voir comment ITIE Tchad avance. Quelles sont les réformes impulsées par rapport aux actions de l'ITIE, les recommandations et le suivi de celles-ci. L'équipe de la Banque mondiale a insisté sur la nécessité d'aller jusqu'au bout des réformes.

Subventions de l'Etat : environ 20% du plan réalisé.

Reliquat de la subvention de la Banque mondiale : il reste un solde de 130 000 dollars sur un ancien financement de la Banque mondiale. Après échange, il a été décidé d'écrire à la Banque mondiale pour réorienter ces fonds pour la validation du rapport et faire l'autoévaluation.

D'autres points ont été soulevés pendant les échanges entre les membres du bureau : ce sont entre autres: la mise en place d'un fond de stabilisation ; le

consultant et l'expert pour l'autoévaluation ; la question de la mobilité des membres du HCN. En conclusion : le Tchad n'a pas encore intégré l'ITIE dans l'ensemble de son organisation.

2. Point sur l'ITIE

- Transparence dans la commercialisation des matières premières : l'équipe de Bourdjo a travaillé sur la question. Une feuille de route a été élaborée. Il a été décidé que les observations soient intégrées. Après cela, il faudrait envoyer la feuille de route au Secrétariat international de l'ITIE.
- Rapport 2015-2016 : deux cabinets sont retenus le 25 juillet. La finalisation du processus sera faite d'ici le 28 juillet. Le cabinet retenu va signer le contrat avant de commencer le travail.
- Base de données ouvertes : l'informaticien identifié devrait travailler avec le responsable de la base pour proposer une ébauche de la base de données.
- Une demande de réorientation du reliquat de financement de la Banque Mondiale a été faite et ces fonds seront utilisés en 2018.
- Rapport 2015- 2016 : les procédures au niveau de l'administration publique sont telles qu'il y a un risque de glissement. Si le retard est grand, nous nous ferons réprimander par le Secrétariat international. Dans ce rapport, ce qui est important, c'est le formulaire. Il ne faut pas que chaque cabinet nous impose son modèle. Notre formulaire devrait s'imposer à tous sinon nous risquons de les suivre tous les temps.
- Formation à Jakarta du 23 au 24 octobre 2017 sur la propriété réelle : le DG de l'ANIE et le DG des Impôts sont pris en charge. Le groupe multipartite doit désigner aussi trois personnes et rechercher le financement pour leur prise en charge à cette formation.
- Propriété réelle : Il faudrait que le bureau du HCN aille voir le DG de l'ANIE et le DG des impôts pour leur donner d'amples informations.

Nous avons une feuille de route sur la propriété réelle. Pour l'heure d'ici octobre, il faudrait qu'il soit mise en route quelque chose qui pourrait être présentée à Jakarta.

Projet de feuille de route sur la transparence dans le commerce des matières premières : il y a eu envoi à toutes les sociétés du formulaire et prise de contact pour leur expliquer. Certaines sociétés ont répondu, d'autres non. Il y a eu beaucoup de rencontres et de discussions. Certaines sociétés pensent que c'est trop aller en profondeur et considèrent comme de l'audit. La démarche d'envoi des documents a été inversée. Par exemple, la CNPC a envoyé un document d'une page sans référence, ni en-tête et sans signature.

Esso : elle est réceptive. Bien qu'il y ait des questions qui sont soulevées, il y a une bonne disposition de la part des agents. Les contacts des points focaux ont été donnés. Esso a fourni toutes les informations demandées.

A la raffinerie de Djarmaya, il n'y a pas eu de réponse jusque là.

A la SHT : il y a un problème. Le DGA a été désignée pour suivre le dossier ITIE-Tchad

La réussite du projet dépend des informations que la SHT mettra à la disposition de l'équipe du projet parce que 70% des informations sont à leur disposition.

Un problème a été soulevé : la norme ITIE n'est pas connue. Il faudrait réaliser des émissions à la radio et à la TV et organiser une formation en identifiant ceux qui sont concernés.

Il faudrait organiser une rencontre avec ceux qui ont collaboré et débattre pour que les meilleures pratiques soient connues. Que tout le monde ait la même compréhension.

Conclusion : il faudrait entrer en contact avec le secrétariat international pour savoir si on est sur la bonne voie et si on évolue bien.

Il faudrait aller en commission pour faire face aux gens qui sont un peu résistants à donner des informations.

Il faut envoyer le projet pilote à tous les membres du HCN et demander s'il y a des observations, les intégrer et faire valider par le bureau pour envoyer au secrétariat international. Avoir à disposition le plan d'action pour voir si on évolue bien.

3. Politique des données ouvertes.

Abraham a présenté le concept. C'est un mouvement international croissant en faveur de la libération des données (charte de G8). Principe n°4 de l'ITIE. Il recommande de mettre en place une équipe pour travailler sur les questions des données ouvertes.

4. Renouvellement des membres du HCN

Le mandat est de trois ans et arrive à expiration d'ici octobre. Il doit être renouvelé. Ce renouvellement doit se faire conformément au nouveau décret en circuit. Il faudrait donc adresser une demande d'audience pour voir le ministre du pétrole pour lui expliquer l'urgence de la situation.

5. Autoévaluation

L'équipe technique est mandatée pour élaborer les TDR. Les différents collèges vont se réunir pour faire leur autoévaluation.

Le Rapporteur

B-7



N'Djaména, le 27 juillet 2017

Le 1^{er} Vice-président

**REPUBLIQUE DU TCHAD
PROGRES**

UNITE – TRAVAIL –

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE-TCHAD

**SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANANT
N° 007-PR/PM/MPE/HCN/STP/17**

Ndjamena le 7/8/2017

**Compte rendu du 07/8/17
Cabinet du Ministre du Pétrole**

Il s'est tenu ce jour 7 août 2017, une réunion au Cabinet du Ministre du Pétrole et de l'Energie.

Etaient présents :

-Me Béchir Madet : Ministre du Pétrole et de l'Energie : Président du HCN ;

Le Secrétaire General du Ministère ; membre du HCN ;

Le Directeur du Cabinet du Ministre ;

Père Modjiro ; 1er vice-président du HCN ;

Mr Yolla Zongré 2^{ème} vice-président du HCN ;

Mme Amina Mahamat Coordinatrice Nationale de l'ITIE-Tchad.

La rencontre portait sur l'ensemble des questions qui pourraient mettre à mal la validation de la République du Tchad en tant que Pays conforme, prévue en septembre 2018 selon la Norme 2016.

La validation selon la Norme 2016 consiste à mesurer les progrès par rapport à chaque exigence en terme de :

1/ progrès satisfaisants : tous les aspects de l'exigence ont été mis en œuvre et l'objectif général de l'exigence est rempli ;

2/ progrès significatifs : des aspects significatifs de l'exigence ont été mis en œuvre et l'objectif général de l'exigence est rempli ;

3/ progrès inadéquats : des aspects significatifs de l'exigence n'ont pas été mis en œuvre et l'objectif général de l'exigence est loin d'être rempli ;

4/ Aucun progrès : tous ou presque tous les aspects de l'exigence restent en suspens et l'objectif général de l'exigence n'est pas rempli

Prenant la parole le vice-président a fait le compte rendu de l'état d'avancement de toutes les activités de l'ITIE Nationale depuis le mois de juin 2017 jusqu'à nos jours :

Entre autres :

_De l'Appel à la candidature pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant pour les rapports de conciliation 2015 et 2016 ;

_De la suggestion de la Banque Mondiale, relative à l'orientation du fonds disponible vers la prise en charge partielle du financement des prochains rapports compte tenu des difficultés financières,

_Du projet du Décret portant amendement des décrets 854 et 1074 portant Institution et fonctionnement de l'ITIE-Tchad, qui est resté dans les circuits ; alors que le mandat de l'équipe actuelle arrive bientôt à échéance et il serait indiqué que ce décret soit pris avant le renouvellement des membres du HCN.

_De la prochaine validation prévue en septembre 2018, bien que plusieurs activités n'aient pas été réalisées ; le bureau du HCN propose qu'un planning d'activités prioritaires soit établi, indiquant les échéances et les responsables d'exécution ce qui permettrait de montrer la bonne volonté de mise en œuvre de l'ITIE TCHAD;

_Des recommandations et observations issues des huit (08) rapports de conciliation qui n'ont pas été encore appliquées ; il est à remarquer que certaines recommandations telles que la mise en place d'un cadastre pétrolier et minier sont contenues dans tous les rapports, il serait indiqué de faire une ébauche de chacune d'eux ;

_La feuille de route sur la Propreté réelle publiée depuis janvier 2017, mais la première phase n'a pas été exécutée faute des moyens disponibles ; cependant le bureau propose que l'ANIE soit l'Institution qui puisse loger le registre public sur la propriété réelle ; à cet effet un rendez-vous sera pris avec ladite institution.

_Des projets pilotes tels que la commercialisation des Matières Premières n'ont pas été finalisés toujours faute des moyens

_La politique de publication des contrats, qui n'est pas encore clairement définie. Il a été rappelé au Ministre que tous les rapports mentionnent la résistance de l'Administration à rendre disponible le contrat Glencore, ce qui laisse planer des suspicions.

Quant au Ministre, il a accueilli favorablement la mise en place d'un planning pour déterminer les activités prioritaires, qui peuvent être réalisables à la date de la validation. Il a souhaité que le bureau fasse la proposition dans les plus brefs délais.

Par ailleurs le Ministre a informé que le Cadastre Pétrolier est toujours resté à l'état embryonnaire, par contre le Ministère vient de signer un contrat avec la Société Schlumberger pour une évaluation du potentiel pétrolier au Tchad.

Pour la transparence le Ministre a aussi informé qu'actuellement les blocs sont attribués par Appel d'Offre

En ce qui concerne la publication des contrats pétroliers l'Administration se conformera à l'exigence en vigueur après avoir consulté les autres parties prenantes.

Le projet du Décret portant amendement des Décrets en vigueur est resté au Ministère SGG.

Le Ministre a aussi informé qu'une Direction de la Législative a été créée au sein du département de ce fait elle peut aider l'ITIE à faire avancer les textes juridiques.

Commencée à 15h40 la réunion a pris fin à 16h32mn.

Le Rapporteur



Mme Amina Mahamat



Le Président



Abbe Madjiro Raymond

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE Et DE L'ENERGIE

10/08/17

Ndjamena le

HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE-TCHAD

SECRETARIAT TCHNIQUE PERMANANT

N~~-----~~/PR/PM/MPE/HCN/STP/17

Compte rendu de la réunion d'août

Il s'est tenu ce jour 10 Aout 2017, une réunion du bureau du HCN au siège du STP ITIE sous la Présidence de l'Abbe Madjiro : 1^{er} vice-président du HCN.

La liste de présence jointe en annexe.

Quatre (04) points inscrits à l'ordre du jour :

1/l'état des lieux ;

2/compte rendu de la 2eme rencontre avec le Ministre du Pétrole et de l'Energie ;

3/Examen du projet du document sur la commercialisation des produits de base (matières premières) ;

4/ divers.

Au titre du 1^{er} point inscrit, la coordinatrice a fait un compte rendu de l'état d'avancement des activités du STP depuis le 25 juillet 2017.

Ces activités sont relatives :

A La procédure d'Appels d'Offres pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant pour le rapport de conciliation 2015 ; 2016 non encore finalisée

compte tenu de la lenteur, du respect et des contraintes dus par le nouveau Code des Marchés Publics.

Le dossier se trouve à la Direction Générale des Marches Public pour leur Avis technique ; le constat est que nous accusons un mois de retard par rapport au calendrier initial.

Un compte rendu de la réunion avec la mission de la Banque Mondiale arrivée au Tchad dans le cadre d'une aide budgétaire à l'Etat. Les difficultés ont été relatées ; la Délégation de la Banque a pris bonne note et promis informer à qui de droit pour décanter certaines situations .La Banque Mondiale a aussi conseillé d'orienter le reliquat des ressources mis à la disposition de l'ITIE-Tchad (130.000\$) de la Banque Mondiale vers la production du rapport compte tenu de la tension persistante de la trésorerie ;

La situation financière de l'ITIE-Tchad qui est restée préoccupante, pour cause de non déblocage du fonds alloué par l'Etat.

2eme point inscrit :

Un compte rendu de la rencontre avec le Ministre a été fait par le 2eme vice-président du HCN .Il a relaté toutes les activités de l'ITIE-Tchad depuis le Mois de juin 2017. Les différentes observations issues des rapports de conciliation qui ne sont pas encore appliqués et les engagements pris selon la Norme non encore respectés ainsi que la période de la validation qui se rapproche : septembre 2018.

Le Ministre a instruit l'équipe de mettre en place un planning pour déterminer les activités prioritaires qui peuvent être réalisables d'ici la date de 1^{er} septembre 2018 prévus pour la validation.

Quant aux engagements pris pour le respect des exigences de la Norme en vigueur, le Ministre a rassuré que des dispositions seront prises pour déterminer une position claire par rapport aux exigences.

Par ailleurs une décision a été prise pour mettre en place une équipe d'auto évaluation en prélude de la validation.

Au titre du 3ème point :

Concernant ce point une seule observation : une proposition pour supprimer la colonne du devis estimatif.

Il a été décidé que le projet soit envoyé au Secrétariat International de l'ITIE pour des éventuelles observations.

Divers :

Au titre des divers, un seul point inscrit : Le renouvellement du bureau en cours.

Le mandat des membres actuels du HCN prend fin à partir d'octobre 2017.

Après débat et plusieurs interventions, il a été décidé d'attendre la sortie du projet du décret portant amendement de celui en vigueur dans le circuit administratif avant le renouvellement de l'ancien bureau

Commencée à 9h30, la réunion a pris fin à 12h

Le Rapporteur


Mme Amina Mahamat



Le Président


Abbé Madjiro

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 009/PR/PM/MPE/HCN/STP/17

Compte rendu de la session extraordinaire du Haut Comité National ITIE-Tchad du 27 Décembre 2017

Ce mercredi 27 Décembre 2017 à 9heures 30minutes s'est tenue au siège du Secrétariat Technique de ITIE-Tchad, une session extraordinaire du Haut Comité National.

Ont pris part à cette session les participants dont la liste se trouve en annexe.

Quatre points étaient proposés à l'ordre du jour :

1. Approbation du rapport de conciliation ITIE-Tchad 2015;
2. Approbation de la Politique de données ouvertes de ITIE-Tchad ;
3. Examen du rapport de l'auto-évaluation ;
4. Divers.

La session a été ouverte par le Président du Haut Comité National , le Ministre du Pétrole et l'Energie Me Béchir Madet.

Dans son discours introductif, le Président du Haut Comité a fait l'historique de la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad et a surtout mis l'accent sur l'importance que cette initiative revêt pour le pays. Il a terminé son propos en exhortant les membres du Haut Comité National à examiner et adopter les documents présentés à l'ordre du jour.

Appelé par ses responsabilités gouvernementales, le Président du Haut Comité National a passé la présidence de la session à son Premier vice-Président Abbé Madjiro Raymond, pour la poursuite des travaux.

Avant de donner la parole au Secrétariat Technique Permanent pour la présentation du projet de rapport, le Président de séance a demandé l'indulgence des membres du groupe multipartite pour l'entorse à son règlement intérieur par rapport au temps nécessaire à l'examen des documents soumis à son approbation. Enfin bien que contraint par le temps, il a demandé aux participants d'examiner le projet de rapport en considération des dispositions de la Norme ITIE

YAZ N

et de faire état de leurs observations à l'administrateur indépendant pour leurs prise en compte dans le rapport ITIE 2016.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, l'expert en comptabilité et audit a fait une lecture complète de deux principales parties du projet de rapport ITIE 2015. Il s'agit du **point 1 : « Résumé Exécutif »** et du **point 7 : « Constatations et Recommandations »**.

A l'issue de la présentation de ces deux parties des observations et commentaires, ainsi que des décisions ont été prises.

Sur les observations et commentaires il y a :

Réactions du HCN sur le Projet de Rapport ITIE 2015		
Rapport	Constat	Observations et Commentaires
Page 1	PROJET DE RAPPORT ITIE POUR 2015 Décembre 2017	Remplacé par :PROJET DE RAPPORT ITIE 2015 Décembre 2017
Page 8	Sur le Titre « Limitations aux Travaux de réconciliation »	Le HCN suggère de remplacer limitations par limites ou obstacles.
Page 8	Point ii	Ce point a fait l'objet de beaucoup d'échanges autour du terme « lettre d'honoraires » Le HCN souhaiterait que conciliateur soit plus explicite. On ne comprend pas bien ce qu'il veut dire.
Page 9	Premier point (Ministère des Mines et de la Géologie)	Ajouter : Ministère des Mines de la Géologie et des Carrières. Remarque valable dans tout le document.
Page 13	pour 350 millions d'USD suite règlement du litige	Remplacer par : pour 350 millions d'USD suite au règlement du litige

UMZ

Page 14	Cette contribution peut être présentée	Remplacé par : Cette contribution est présentée
Page 16	exporté au Tchad en qui est passé de 91 USD en 2014 à 42 USD en 2015	Remplacé par : exporté au Tchad qui est passé de 91 USD en 2014 à 42 USD en 2015
Page 21	Sous le titre Régies Financières	Remplacé Chambre des Comptes par la Cour des Comptes. Remarque à prendre en compte dans tout le document.
Page 94	Point 2 :.. dépasser les 1,3 Milliard d'USD	Remplacé par : dépasser les 1,3 Milliard d'USD
Page 94	Point 7.1.2 : Toutefois nous avons noté que le Collège n'a pas été impliqué lors de la signature des contrats de préfinancement avec la société Glencore Energy UK et ce en contradiction avec l'article cité.	Remplacé par : Toutefois nous avons noté que le Collège n'a pas été impliqué lors de la signature des contrats de préfinancement avec la société Glencore Energy UK.
Page 94	Point 7.1.2 : De plus et après la conclusion de l'accord le collège n'a reçu aucun document sur ce contrat et n'a pas effectué le suivi de l'exécution de ce contrat conformément aux dispositions légales.	Remplacé par : De plus et après la conclusion de l'accord le collège n'a reçu aucun document sur ce contrat et n'a pas effectué le suivi de l'exécution de ce contrat.
Page 96	Point 7.1.4 : <i>Nommer un point focal dans chaque administration responsable</i>	<i>Remplacé par : Nommer un point focal dans chaque administration concernée</i>
Page 97	Point 7.1.7 : Le Ministère de l'Energie et du Pétrole	Remplacé par : Le Ministère du Pétrole et de l'Energie. Remarque à prendre en compte dans tout le document.

YAX

Page 97	7.1.8 : pourcentage dans le revenu de l'Etat est de totalisant 83 %	Remplacé par : pourcentage dans le revenu de l'Etat totalise 83 %
Page 100	7.1.17 : <i>Nous recommandons au HCN l'inclusion de ces sociétés dans les périmètres de réconciliation des prochains rapports ITIE.</i>	<i>Remplacé par : Nous recommandons au HCN l'inclusion de ces sociétés dans les périmètres de réconciliation des prochains rapports ITIE.</i>

Décisions prises par le Haut Comité National :

1. Sur l'exhaustivité des données présentées à la page 20 du Rapport : Mettre en place dans les plus brefs délais une commission ad hoc dirigée par le Secrétaire Général du Ministère du Pétrole. La commission sera chargée d'approcher les entités défailtantes afin de les faire certifier leurs déclarations ITIE 2015. La commission s'assurera aussi de la certification des déclarations de toutes les entités incluses dans le périmètre du rapport 2016.
2. Sur les recommandations des rapports 2014 et 2015 : Les inscrire en actions prioritaires dans le plan de travail 2018 et mettre en place une commission chargée d'assurer leur suivi-évaluation dès le mois de janvier 2018.
3. **En conclusion sur le premier point de l'ordre du jour, la plénière adopte par acclamation le projet de rapport ITIE 2015 sous réserve de la prise en compte des observations et commentaires.**

Sur le deuxième point de l'ordre du jour, la plénière a adopté à l'unanimité le document soumis à son examen et décidé qu'il soit publié le site internet ITIE-Tchad ou celui du Secrétariat International avant le 31 Décembre 2017.

Sur le troisième point de l'ordre du jour, le Secrétariat Technique Permanent a fait un résumé de la réunion qu'elle a eu avec le Secrétariat international sur le sujet.


La plénière a décidé que le travail de l'auto-évaluation soit poursuivi à la lumière des insuffisances du rapport 2015 et ceci pour y apporter des modifications et ainsi porter des améliorations dans le rapport ITIE 2016.

En divers aucun point n'a été inscrit.

Après avoir épuisé les points à l'ordre du jour, la session a pris fin à 14h 35mn.

Président de séance

Yolla Zongré




Rapporteur

Mme Amina Mahamat



REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE-TCHAD

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

N'Djaména, le 14 /12/2017

N° 010 PR/PM/MPE/HCN/CSTP/2017

Le 1^{er} Vice Président du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad

A

Tous les membres du Haut Comité National

Vous êtes convié(e) à une réunion qui aura lieu le **Judi 14 Décembre 2017** à 09 heures précise dans la salle de réunion de STP/ITIE.

Votre présence est vivement souhaitée.

Ordre du jour :

1. Politique des données ouvertes
2. Auto évaluation
3. Trois (03) engagements à prendre
4. Etat des lieux
5. Divers

Le 1^{er} Vice Président,


Abbé Raymond Madjiro



REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 010/PR/PM/MPE/HCN/STP/17

**Compte rendu de la réunion du bureau du Haut Comité National de l'ITIE Tchad
du 14 décembre 2017**

Ordre du jour

1. *Politique des données ouvertes au 31.12.2017*
2. *Validation de l'autoévaluation*
3. *Trois engagements à prendre pour 2018*
4. *Etat d'avancement de la mise en œuvre de l'ITIE au Secrétariat Technique permanent (STP)*
5. *Divers*

1. Politique des données ouvertes au 31.12.2017

Il y a eu la présentation succincte de la norme ITIE sur la politique des données ouvertes par un membre du STP suivi d'échange. Le bureau du HCN a retenu certaines stratégies pour faire évoluer la question sur les politiques des données ouvertes :

- Planifier un rendez-vous avec le ministre du pétrole pour le briffer sur les enjeux de cette politique de données ouvertes ;
- L'expert en communication prépare un point de presse pour permettre au ministre d'annoncer l'engagement du gouvernement sur la politique des données ouvertes ;
- Organiser la prochaine session du HCN prévue le 27 décembre 2017 à 9 heures au sein du ministère du pétrole. Cela permettra au Ministre d'y prendre part et l'impliquer davantage, comme premier responsable de l'ITIE-Tchad, dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Tant que le ministre même n'est pas engagé ; cela se répercute sur les autres membres qui ne prennent pas aussi part de façon assidue aux assises du groupe multipartite.

2. L'autoévaluation et planification des actions à mener pour les prochains mois

Les membres du bureau de l'ITIE ont relu l'autoévaluation qui a été faite du 5 au 7 décembre 2017 et animée par un consultant international, grâce à l'appui de la Banque Mondiale. Le rapport provisoire fait ressortir que des efforts doivent être accomplis par le groupe multipartite d'ici à fin juin 2018 avant l'évaluation à proprement parlée. Les actions correctives à mener ont été identifiées et le secrétariat technique permanent est chargé du suivi de leur mise en œuvre.

A propos de la participation de Glencore Trader UK dans la collecte des données pour le rapport 2015, le vice-président de l'ITIE va prendre contact le même jour avec le représentant de Glencore à N'Djaména pour s'assurer que les données ont été envoyées au cabinet qui rédige le rapport de conciliation.

3. Trois engagements à prendre par le groupe multipartite

Suite à la rencontre ITIE qui s'est tenue à Yaoundé au Cameroun, il a été recommandé à chaque délégation de prendre trois engagements à mettre en œuvre pour l'année 2018. La délégation du Tchad a préféré soumettre la question au bureau de l'ITIE. Après débats, voici les trois engagements pris qui seront envoyés au secrétariat international de l'ITIE :

- Le Cadastre minier et pétrolier
- La mise en route de la propriété réelle
- La politique des données ouvertes

4. Etat d'avancement de l'ITIE

La Coordinatrice du secrétariat technique permanent a fait le point sur le fonctionnement de son équipe. Au-delà des difficultés liées au manque de ressources adéquates pour la réalisation des activités, elle a fait part des difficultés qu'elle rencontre dans sa relation professionnelle avec le comptable public affecté au siège de l'ITIE-Tchad.

- Le comptable est irrespectueux envers la hiérarchie et ne prend pas en compte les remarques de travail que lui fait la coordinatrice ;
- Il ne rend pas compte de sa gestion et ne tient pas à jour les documents ou pièces comptables ; il ne connaît pas son travail mais est arrogant ;
- Lorsqu'il encaisse l'argent pour mener certaines activités, il ne se présente pas au bureau et il faut toujours le chercher plusieurs jours au quartier ;
- Chaque fois que la coordinatrice lui fait un appel à l'ordre, elle reçoit de la part de ce monsieur que des insultes et des menaces et ce, à plusieurs reprises devant témoins ;
- Plusieurs membres du HCN se sont plaints que le comptable a détourné leurs indemnités ;

- Il exerce sa fonction sans avoir prêté serment alors que la loi lui fait obligation.

De tout ce qui précède, la coordinatrice a pris une note pour suspendre sa signature au niveau de la banque et a écrit au Ministre du pétrole pour demander son remplacement par un autre comptable compétent et intègre.

Ayant eu vent de cette démarche, le fameux comptable utilise toutes ses relations pour bloquer cette démarche et les dossiers financiers de l'ITIIE soit au service du contrôle financier soit au trésor public.

Unanimement, les membres du bureau HCN présents ont approuvé la démarche entreprise par la coordinatrice pour le remplacement de ce comptable qui n'honore pas une institution qui travaille pour une gestion transparente des ressources.

Le 1^{er} et le 2^e vice-président ainsi que le député Birwé ont été désignés pour aller rencontrer le Ministre du pétrole pour cette situation au cas où une suite n'est pas donnée à la demande de remplacement du comptable.

Les membres du bureau ont aussi souhaité que tous les membres du HCN dont les indemnités n'ont pas été versées par le comptable de se manifester auprès du STP pour permettre de faire une évaluation du détournement.

Le Rapporteur

B.M



Le 1^{er} Vice-président